

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Faites la Fête avec vos voisins!

Comme 30 millions d'Européens, Saint-Imier s'apprête à faire la fête entre voisins. Né sous l'impulsion de la Commission «Diversités et richesses culturelles», l'événement se déroulera le vendredi 25 mai dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de la Municipalité.



Il soufflait déjà un air de fête dans la cour de l'administration communale, ce lundi, à l'occasion de la conférence de presse de présentation de la Fête des voisins du 25 mai prochain.

Présenté lors d'une conférence de presse le lundi 7 mai, le projet est piloté par le Service de l'action sociale. Son but est simple: profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension de l'événement est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire auprès de la municipalité en appelant dès mardi

8 mai le 032 942 44 94 ou en se manifestant via l'adresse électronique social@saint-imier.ch. Le Service de l'action sociale vous mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Kit de l'organisateur avec plein de cadeaux

Au besoin, la municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit de le demander. Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel, des ballons, des t-shirts et plein de petits cadeaux appelés à agrémenter la fête.

Grâce au généreux soutien d'un sponsor, il contiendra également des bons CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique pour enrichir l'apéro, par exemple.

Pour que la fête soit une réussite, le service communal chargé de la coordination a préparé un mode d'emploi en dix étapes. Il propose également quelques bonnes pratiques sous la forme d'idées de recettes et de boissons. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet officiel de la commune: www.saint-imier.ch.

«Une autre manière de vivre sa ville»

Pour Alexandre Bédât, chef du Service de l'action sociale, «la Fête des voisins, ce n'est qu'un début. C'est un état d'esprit, une autre manière de vivre sa ville qui peut devenir contagieuse! De la convivialité peuvent naître les petits services que l'on se rend entre voisins, des projets communs, une solidarité qui, au fil des jours, permet de rompre l'anonymat.»

Les jeunes et les animateurs de l'Espace Jeunesse d'Erguël sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population.

L'association de la Maison d'Ici et d'Ailleurs (MIA), sise à la Rue de la Chapelle 2, a d'ores et déjà annoncé qu'elle va profiter de la Fête des voisins pour présenter sa nouvelle maison de jeux. Un apéritif dînatoire aux couleurs d'ailleurs sera offert à cette occasion.

L'initiative de la Fête des voisins est née à Paris en 1999. Par la suite, elle s'est étendue à l'Union européenne et à la Suisse dès 2004. En moins de 20 ans, elle a conquis 36 pays dans le monde. L'an passé, elle a été célébrée par plus de 30 millions d'Européens.

Dans la région, seule La Chaux-de-Fonds participe à l'événement, mais pas à la date officielle du 25 mai. Saint-Imier est la première ville du Jura bernois et du canton du Jura à faire le pas. Ses initiateurs espèrent qu'une vingtaine d'organisateur en tout cas se manifesteront. «Pour une première, ce serait un beau succès», précise Alexandre Bédât.



De gauche à droite: Florine Pessotto-Bueche, conseillère municipale, Patrick Domon, président de la commission, et Alexandre Bédât, chef de service.

(communiqué)

Saint-Imier, le 7 mai 2018